www.ffct.org
FF CYCLOTOURISME

n°35
Novembre
2012

Ce ne sont pas les gens qui font les voyages mais les voyages qui font les gens

John Steinbeck.

Cyclotourisme et Directive Natura 2000.

On commence à entendre parler de Natura 2000. Le terme est accrocheur, mais de quoi s'agit-il en fait, et quelle est sa destination ?

Natura 2000 est une émanation de Directives Européennes, décret 92/43/CEE, obligeant les états membres à renforcer leurs lois en matière d'écologie. Cette initiative, issue du sommet de Rio, fut ratifiée en 1996.

En traînant les pieds, la France a commencé en 2001 à penser sérieusement délimiter et désigner des zones sensibles où la biodiversité devait être protégée efficacement. Le Grenelle de l'environnement en octobre 2007 "boosta" cette initiative. Dernièrement, le sommet de Nagoya au Japon en octobre 2010, avec ses 15000 délégués représentant les 193 parties signataires, a confirmé au niveau mondial les désirs et les nécessités de protection de la nature dans sa globalité.

Pour Natura 2000, l'année 2011 devait être celle de la concrétisation de tous les projets, de toutes les volontés de protection de la nature et de l'environnement. Des zones appelées Natura 2000 ont déjà vu le jour dans la perspective d'un maillage européen. Il est évident que les animaux, notamment les oiseaux ,se déplacent et les hommes aussi. D'où la préoccupation de liaisons entre nations concernées, de mises en commun des connaissances en matière d'environnement, tant au niveau départemental et régional que national et international.
Lors de rencontres , de mises en place de manifestations, de lectures de documents, il nous sera notifié des termes comme sites d'habitats qui désignent les lieux de gîtes d'animaux et non pas des humains. Concernant plus particulièrement les oiseaux , on parle de sites de nidification, d'hivernage, qu'ils soient migrateurs ou non. Les démarches de prévention et d'estimation dans l'établissement des dossiers sont différentes.
Pour l'instant, pas d'affolement pour nous les cyclos mais soyons vigilants et surtout tenons-nous au courant pour bien prendre la mesure de notre implication.

Textes de lois qui nous concernent.

Projet d'Arrêté - **Article 1-** Le présent arrêté fixe la liste locale des documents de planification, programmes et projets, ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dans le département du Gard en application de l'article L 414-4-111-2° du code de l'environnement.

Dans ce numéro

. Directive Natura 2000 .....pp 1-2
. Ô rage , ô désespoir.....p 3
. Le Mont Bouquet (Gard).....pp 4-5
. Cagnes/mer innove.....p 6
. Vieux vélos .....p 7
. La page Nature : un vieux mur .....p 8
. Tonton Sacoche et les champignons.....p 9
. Critérium du jeune cyclo-Aramon 2012.....p 9
. Tours de roues en Calavon.....p 10
. Des idées de cadeaux.....p 11
. 28ème festival du voyage à vélo.....p 12

Article 2. Extrait concernant les manifestations sportives et le sport soumis à évaluation d'incidences.
1) Les manifestations et concentrations sportives soumises à autorisation ou déclaration, dans les conditions fixées par les articles L.331-2 et R.331-6 à R.331-34 du code du sport, dont le nombre de participants attendus est supérieur ou égal à 100 ; celles se déroulant exclusivement sur route sont dispensées d'une évaluation des incidences.

.../...

Si on suit les directives de l'Article 2 pour les circuits exclusivement sur routes, nous restons toujours dans l'obligation de déclarer nos parcours en préfecture, là rien de changé.
L'affaire nous concerne pleinement pour nos manifestations VTT qui rentrent directement dans le schéma d'une évaluation des incidences Natura 2000.
Prenons un exemple à notre échelle.
Un club Cyclo organise une randonnée VTT et pédestre. Il inscrit plus de 1000 participants, certains venus de loin qui se sont installés la veille et ne repartiront que plus tard . Quand on parle des risques d'impacts sur la nature il faut prendre en compte, outre les acteurs sur le vélo, leurs accompagnateurs, le nombre des voitures, les camping-cars, les balisages, les déchets, les surfaces piétinées, etc.....
Dans un futur proche, l'organisateur se verra contraint d'expliquer sa manifestation et ses à- côtés dans des formulaires simplifiés que l'on trouvera sur Internet.

Autre exemple qui va prendre effet sous peu : celui du Tour de France, connu de tous, qui se déplace en France et hors frontières ; à l'avenir il sera demandé aux organisateurs d'anticiper de façon formalisée l'impact sur la flore et la faune de ces millions de spectateurs stationnant plusieurs jours dans des zones sensibles, comme la montée du Ventoux ou de l'Alpe d'Huez.
Ils devront travailler avec les communes, les responsables des services de protection concernés des préfectures et présenter des dossiers établis par des sociétés d'estimation agréées.
La déclaration devra se faire au moins 4 à 5 mois avant le jour de la manifestation.
Après contrôle des services de la Préfecture et de la DTM de votre département, vous recevrez le feu vert ou une demande de révision du ou des tracés mais, nous a t'on dit, rarement une interdiction.
Pour mémoire le département du Gard est concerné par les zones Natura 2000 à hauteur de 30% de sa surface, soit 41 sites.
Pour trouver l'une des zones qui risquent de vous concerner et pour avoir de plus amples renseignements, taper sur Google :

http://natura 2000.environnement.gouv.fr

Quelques explications de sigles :
DDTM : Direction Départementale des territoires et de la Mer.
Elle regroupe une partie de l'ancienne DDE de la DDAF et de certains services préfectoraux et autres.
DDAF : Direction Départementale Agricole et des Forêts.
Contacts DDAF – Chargé de mission Natura 2000.

Tous ces services sont chapeautés par la DIREN, en clair la Direction Régionale de l'Environnement, laquelle vient de fusionner avec d'autres administrations et s'intitule désormais la DREAL depuis le début de cette année, la **Direction Régionale de l'Environnement et du Logement.**

Jean-Claude MARTIN
communication AG du CoDep30
Aramon-janvier 2011

14 septembre 2012 - Michelin lance un vélo électrique aux pneus quasiment increvables

Michelin a annoncé hier le lancement d'un vélo électrique révolutionnaire, doté de pneus « quasiment increvables», et qui est destiné « au marché urbain et périurbain » français.
Doté d'une autonomie minimum de 45 km avant recharge, pour un poids de 17,6 kg, il sera commercialisé dès le 1er octobre via www.michelin-ebike.com, au prix de 1390 euros. Il a été développé à Clermont-Ferrand mais sera assemblé en Chine par Impex, partenaire de Michelin et filiale de la Caisse des dépôts et consignations.
Les pneumatiques, qui intègrent une exclusivité Michelin, soit une nouvelle chambre à air bosselée réduisant le risque de crevaison, seront fabriqués en Thaïlande. Selon Christian Delhaye, directeur des activités Michelin Lifestyle, c'est toute l'innovation de Michelin qui a rendu possible la conception de ce vélo. Il a insisté sur le fait que le marché urbain et périurbain était aujourd'hui le « *terrain de prédilection*" du vélo électrique. «*C'est un marché naissant, sur 3 millions de vélos vendus en France aujourd'hui, seulement 30 000 sont électriques. C'est donc un marché qui est en train de progresser* ».
(AFP, Dow Jones, Reuters, France 3 Auvergne, France Bleu pays d'Auvergne, relaxnews, BFM Business, Virgin radio 13/09, Le Figaro, La Croix, Métro, La Charente Libre, Le Télégramme, L'Alsace 14/09)

Christiane Rinaldi et son VAE
voir La Sacoche n°31-mai/juin 2012

Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !

Entretien avec Christiane RINALDI, une cyclotouriste qui a adopté le Vélo à Assistance Electrique(VAE)pour continuer à vivre sa passion

La Sacoche - Christiane RINALDI, vous avez fait l'acquisition d'un VAE et ne jurez plus que par lui ; pouvez-vous nous expliquer comment cette mutation s'est produite.

Christiane Rinaldi - J'aime le cyclotourisme , et surtout les parcours vallonnés et montagneux . J'ai pu participer entre 2006 et 2010 à quelques organisations cyclo-montagnardes et j'en suis assez fière, non pas tant pour mon palmarès lui-même que pour le plaisir que j'ai eu à parcourir tous ces pays à vélo et admirer ces paysages variés dont je ne me lasse pas . Le Ventoux en 2007 reste un grand souvenir.
Aujourd'hui, l'âge venant, je manque de résistance pour les cols et les longues côtes mais l'envie de découvrir les contrées escarpées est intacte. D'accord, finis les efforts trop violents, oubliés les raids Mer-Montagne, terminés les contreforts les plus ardus des Albères, les grandioses panoramas gagnés à la pédale, mais rien que du plat, et encore sans forcer, c'était la punition ! Etais-je vraiment condamnée à abandonner le vélo ou à mourir d'ennui dans de plats pays ?
Et puis il y eut la Semaine Fédérale de Flers en 2009 ; ayant fait un crochet par Châteaubourg, en Bretagne, où se trouve un constructeur de VAE, je fis l'acquisition de mon sauveur, ce VAE qui me permit de profiter de la Suisse Normande, pays montueux et vallonné s'il en est.

La Sacoche – Donc avec votre VAE, vous avez pu continuer votre carrière de cyclotouriste.

CR - Tout à fait. Pas plus tard que ce dernier dimanche, je pus monter à la tour Madeloc pour admirer la Méditerranée, chose impensable avec mes propres forces. Si je ne pouvais plus le faire, ce serait la double punition, car je n'ai pas choisi d'être diminuée, ça m'est tombé dessus.

La Sacoche - J'imagine assez facilement les critiques, les contestations « au nom de l'éthique ». Est-ce qu'avec cet engin salvateur vous méritez encore le nom de « cyclotouriste » ? Si l'on se réfère aux principes fondateurs de la fédération, il faut et il suffit de se propulser à la force de ses muscles pour avoir le label «cyclotouriste ». Or un VAE n'avance pas tout seul : « aide-toi et le VAE t'aidera ». Il faut pédaler pour avoir droit à l'assistance ; le VAE n'est pas un cyclomoteur. D'ailleurs le port du casque n'est pas obligatoire (ce qui est regrettable !), il est considéré comme un vélo. CQFD.

CR - Des tests et des mesures faits en grandeur nature ont démontré que lors d'une randonnée, 50% de l'énergie est fournie par le cycliste. Ce n'est donc pas un engin à moteur. Il ne s'agit que de permettre à un cyclotouriste de continuer ses promenades dans la nature moyennant un effort adapté, de conserver son réseau relationnel dans la grande famille des pédaleurs. Je considère que le VAE est une alternative acceptable. Si l'on veut bien y réfléchir, sans le dérailleur, il y aurait moins de monde sur les pentes de nos collines et de nos montagnes ; le dérailleur est bien un facilitateur d'ascension, une aide mécanique au cycliste.

La Sacoche - Je vous suis dans ce raisonnement . Est-ce que l'autonomie actuelle des VAE est compatible avec nos parcours usuels ?

CR – Le constructeur de mon VAE précise qu'avec une batterie chargée à bloc, je pourrais monter deux fois l'Alpe d'Huez avec un reliquat d'une vingtaine de km pour rentrer à l'hôtel ! Il me citait un homme qui fait cela chaque jour pour son travail sans épuiser sa batterie. Prenons une randonnée en Cévennes, j'aurais une autonomie de 100 km environ, car l'assistance est totalement débrayée en descente ; c'est amplement suffisant pour une agréable sortie. Et en Camargue, je pourrais faire 200 km. La solution électromotrice adoptée par ce constructeur assure un rendement énergétique de 75%, ce qui explique la grande autonomie

La Sacoche – Bien des cyclos s'engagent dans des randonnées qui sont d'authentiques épreuves sans savoir si leur cœur peut encaisser ces efforts ; la plus élémentaire des précautions est évidemment de se soumettre à un test d'effort chez un cardiologue. Peut-être éviterait-on ainsi la mort prématurée de certains cyclos qui auraient trouvé bénéfice à rouler en VAE.
Il semble bien souhaitable que l'usage du VAE, dans un environnement qui exclut la compétition, soit considéré comme un progrès puisqu'il permet à des adeptes touchés dans leurs capacités physiques de continuer un moment à vivre leur passion.

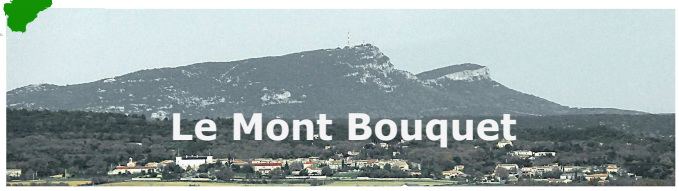

Le Gard est sans conteste un département béni des dieux pour le cyclotourisme. Du sommet de l'Aigoual à 1567m jusqu'aux Saintes Maries de la mer, on n'a que l'embarras du choix en termes de petites routes, de circuits plus ou moins pentus, et le climat, malgré ses excès et ses coups de colère, reste favorable au vélo tout au long de l'année.
A chaque région son Mont ; les normands ont leur Mont St Michel, le Gard possède sa montagne mythique, le Mont Bouquet ; on le voit de loin, planté non loin d'Alès en piémont de Cévennes mais au cœur des garrigues. Sa silhouette typique attire le cyclo, qui n'aurait cependant pas l'idée de le sous-estimer. Il est court, il est sec, il est pour les grimpeurs, il faut l'avoir fait.

Le Mont Bouquet - 629 m hors son antenne de 60 m - est le fils d'une mer (!) qui baignait la région à l'ère secondaire, il y a -130 à -115 millions d'années; les mouvements de l'écorce terrestre, vers -100 millions d'années, ont d'abord surélevé le fond et permis le développement de récifs énormes, formateurs des falaises de calcaire qu'on trouve un peu partout dans ce bassin ; et puis il y a eu la surrection des Pyrénées, et celle des Alpes à l'ère tertiaire, tout le pays s'en est trouvé compressé et exondé, l'érosion a fait le reste et voilà, c'est le Mont Bouquet.

Cette montagne , au sens littéral, est un haut lieu ; comme le mistral dégage très souvent le ciel, on y a vue, outre le Gard, sur sept départements, l'Ardèche, la Lozère, l'Hérault, les Bouches du Rhônes, la Drome, le Vaucluse et jusqu'à la mer. A la fin du 19ème siècle, on y érigea une statue de la vierge et le bloc d'antennes actuel est aussi reconnaissable que celui du Ventoux.

Le "Géant des garrigues" a toujours attiré les cyclos du Gard et des alentours. On peut choisir entre

Le château d'Allègre relève ses ruines peu à peu

« Le profil du Bouquet »

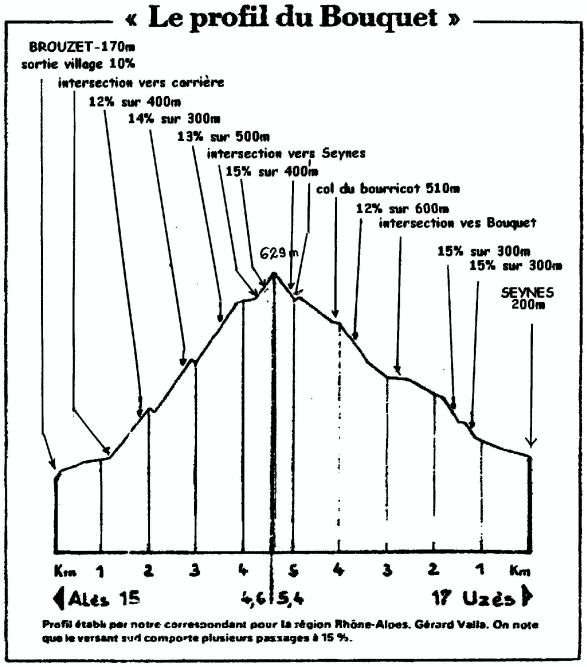

itinéraires, soit le plus court par Brouzet lès Alès (4,5 km à 9,7% de moyenne), soit le plus long par Seynes(6,5 km , 500 m de dénivelée, 8% de moyenne).
Voyons ce qu'en disait déjà en 1986 le nîmois Guy OLLIER , ancien compétiteur cycliste et grimpeur émérite , dans la revue "Le Crococycle":
"*Après un départ très raide mais relativement court, le Bouquet offre aux cyclos 600 mètres sans difficultés majeures. Mais dès qu'il a dépassé le kilomètre de grimpette, c'est un effort long et continu qui attend le cycliste. A part deux petites rémissions pour souffler un peu (2 fois 200m aux km l,7 et km 2,5) ainsi qu'un passage "reposant" au km 3,l (250m à 7,50% !) la pente ne descend jamais en dessous de 10%, avec 600m à plus de 15% de moyenne* (un pic à 16,4 % dit-on ! NDLR). *C'est pourquoi il est recommandé à la majorité des cyclistes de n'aborder le Bouquet qu'avec de petits braquets, de la patience, de l'entraînement et de la volonté. Dur! Certainement. Mais le coup d'oeil au sommet en vaut tellement la peine! Et même si vous choisissez la montée par Seynes, vous aurez mérité votre panorama !!*"
Bref de quoi faire saliver n'importe quel novice en mal d'épreuve initiatique ; les récidivistes ne sont que des masochistes.

Gérard VALLA, de la confrérie des COLS DURS, à qui l'on doit le graphe ci-dessus, en parlait à l'époque avec respect :
"*Comparativement, le Puy-de-Dôme présente une rampe constante de 12 % sur 4300 mètres après le péage de cette route taxée. Le pourcentage moyen est légèrement plus élevé, mais la régularité de la pente a l'avantage de permettre de conserver le développement constamment. La montée du volcan est donc bien moins «casse-pattes » que celle du Bouquet.*"

Il signalait au passage que la montée par Seynes permet d'épingler le col du Bourricot à son tableau de chasseur de cols !
La route qui court de Lussan aux Fumades permet de découvrir un vaste domaine de garrigues sauvages souligné par les barres de calcaire des reliefs ; le Guidon du Bouquet en est le point culminant ; depuis les ruines du château d'Allègre on a une vue imprenable sur la face Nord du Guidon.

Le château d'Allègre mérite le détour ; certes c'est une ruine, mais de moins en moins grâce à une vigoureuse association qui en relève les pierres peu à peu. C'est un lieu chargé d'histoire médiévale que ces passionnés font revivre laborieusement. Lisons plutôt :

« Au pied des Cévennes le château d'Allègre occupe une position stratégique. Le site regroupe, sur 1.5 ha, plusieurs tours et maisons seigneuriales du 12e siècle, une double enceinte, une chapelle et un village. En 1533, le château a un hôte de marque : le roi François Ier.
L'origine du site demeure inconnue. L'hommage rendu par les seigneurs de Ferreyroles à Bernard Pelet, seigneur d'Alès en 1163 constitue le premier acte qui atteste de l'occupation du lieu. En 1209, le comte de Toulouse reconnaît tenir en fief de l'evêque d'Uzès le castrum. Cet acte est confirmé par le roi Philippe Auguste en 1211.
Au XIV siècle, lors de la guerre de Cent Ans, la coseigneurie d'Allègre est victime de l'attaque "de rustres et manants" qui investissent le castrum en 1383: c'est l'épisode de la Révolte des Tuchins. »

Marcel VAILLAUD

L'ascension du Bouquet, une question de style... Il y en a même qui sourient.....Toute ressemblance avec des cyclos gardois existants ou ayant existé n'est absolument pas fortuite.....

photos d'archives

Le Guidon du Bouquet face Nord vu depuis le château d'Allègre

Tant que nous sommes dans le coin, explorons le patrimoine avec un expert, Mr JP TROUILLAS, auteur d'une étude approfondie , à l'adresse suivante:
http://jptrouillas.free.fr/patrim_architec.html

http://chateauallegre.com/
http://chateaudallegre.e-monsite.com/rubrique,association-chateau-d-allegre,391599.html

Quand la réalité dépasse la fiction.....

Le 3 septembre 2012 une info plus que surprenante est tombée aux journaux télés de 12h et 20 h : à Cagnes/mer, les vélos roulant à plus de 10 km/h seront verbalisables et le P.V. dressé par la Police Municipale s'élèvera à 35 € !
Un premier Avril passe encore, mais aux vendanges bigre ça jette un froid, c'est cher la prune !
Interrogé, Mr le Sénateur Maire L. Nègre argumente qu'il ne veut pas porter des fleurs au cimetière aux victimes (enfants et personnes âgées) heurtés par des cyclistes lourds !
Bel esprit de précaution. On peut toujours demander combien de décès enregistrés sur le parcours qui l'ont amené à prendre cet arrêté, lui et son conseil.

La Sacoche a enquêté et il s'avère que la piste cyclable est très fréquentée, pas très large et que des bosquets à la végétation débordante masquent la visibilité. Serait-elle mal foutue ou victime de son succès ? Probablement un peu des deux. Là où le bât blesse (terme très adéquat pour une ânerie administrative) ce sont les caractéristiques des utilisateurs. Un piéton se déplace entre 2 et 4 km/h, un joggeur de 4/8 km/h, un vélo-enfant (sans zig-zig !) et rollers entre 9 et 12km/h, un cycliste en promenade de 14 à 18 km/h et les sportifs au dessus de 20km/h. A l'analyse il est aisé de comprendre que tous ces modes de déplacements en un lieu réduit provoquent forcément des frictions.
Dès lors on comprend aussi que des récriminations soient arrivées aux oreilles des élus. Mais n'y avait il pas d'autres moyens qu'une mise au pas (pour les piétons c'est naturel) brutale et égalitaire, grassement punitive (P.V. 35€) pour les vélos ? Par extension rollers et trottinettes électriques ont du souci à se faire dans l'avenir.
La mise en œuvre de cette décision fumeuse va créer des situations cocasses et des plus injustes.
Imaginons l'arrestation de minots qui font la coursette échappant aux parents sur 100m ? On ne va pas les tenir en laisse dans un espace qui se veut sécurisé, non ? Imaginons l'interpellation de la ménagère avec son cabas qui a osé rouler à 12 km/h, faut pas traîner le dîner n'attend pas !
Et ceux qui sans compteur (non obligatoire) auront franchi la barre des 10 km/h poussés par une brise favorable, c'est que la facilité pousse à la délinquance !
Résultat prévisible, les gens qui envisageaient d'aller au turbin à vélo reprendront leur voiture et les cyclos retourneront à leurs risques et périls dans la circulation. On n'ose imaginer les échanges verbaux entre la police et les contrevenants ! Pagnol revient ! Il y a matière dans le coin !
Bien vu pour la sérénité de vos concitoyens Mr le Sénateur Maire, par ailleurs secrétaire au Sénat de la commission : Développement durable ! Ça ne s'invente pas ! Au fait, pour les fuyards, votre police utilisera t'elle ces flashball dont généreusement vous l'avez dotée ?
Si le ridicule tuait, dans cette affaire la Municipalité Cagnoise aurait pris plus de risques que d'emprunter pédibus la piste du front de mer.
La philosophie de la Sacoche est pour le partage de l'espace, un ou des panneaux : priorité aux piétons seraient les bienvenus. Et peut-être aussi que les services « espaces verts » entretiennent correctement la végétation débordante. Et que la police verbalise seulement les comportements dangereux de cyclistes déboulant sans prévenir en zigzaguant au milieu des promeneurs. La prévention est plus utile dans ce cas de figure et plus intelligente qu'une répression soit disant égalitaire , à coup sûr imbécile et un peu trop facile pour empocher des amendes. C'est vrai que dans l'escarcelle municipale ça ne rapporterait rien. Pourvu que cette ânerie ne fasse pas école, seuls les marchands de bonnets feraient des affaires !

N.B. – Pour être convaincus de l'iniquité de la chose essayez, lecteurs de rouler plus de 100 m sans dépasser le 10km/h.

Les Incorruptibles

L'histoire nous est racontée par Jack SABATIER, président du CoDep30, à propos de Gustave VIDAL , "inventeur" de la concentration du Mas de la Barque (La Sacoche n°34 - Cyclotourisme n°617)
"il y a bien longtemps, "notre" pére VIDAL était initiateur de cyclotourisme, il s'occupait de l'école du GMC , le groupe montagnard cevenol ; quant à moi, futur responsable de l'école cyclo du GCN, j'étais en formation avec lui pour devenir initiateur et lui moniteur. Les cours étaient differents mais nous étions trés souvent ensemble, repas, chambrée, etc etc.... Les futurs initiateurs étaient encadrés par les futurs moniteurs.
Gustave VIDAL était dans la même chambre que moi et le matin, surprise, je le vois se raser, quoi de plus normal me direz vous,.....mais son rasoir était gyroscopique : il tirait une ficelle et le rasoir se mettait en route en toute autonomie.
Il n'a pas voulu que je le lui emprunte car ii n'était pas prêteur, comme vous le savez peut-être .
NB - le stage durait une semaine, il se passait aux portes de MONTPELLIER et Gustave est venu d'Alès et reparti avec son vélo et ses affaires.

Bicycle technology

On a du mal à se représenter aujourd'hui le nombre de problèmes technologiques posés par la mise au point de la bicyclette. Si on considère le grand Bi, doté d'une roue avant gigantesque et d'une petite roue arrière, il était notoirement instable et s'en servir relevait de l'acrobatie ; les pédales coaxiales imposaient un rythme très lent de pédalage.
On peut considérer que c'est en 1863 que Pierre et Ernest Michaux, à Paris, commercialisèrent la première machine préfigurant le vélo d'aujourd'hui, mais ce n'était qu'un dérivé du grand Bi avec des roues de taille comparables et encore des pédales coaxiales.
Ne doutons pas que de géniaux mécaniciens aient essayé des systèmes de transmissions divers et variés, notamment des mécanismes à leviers, avant que n'apparaisse la transmission à chaîne……..et un problème majeur : la résistance des rayons aux efforts de torsion tangentiels exercés unilatéralement par la dite chaîne ; les roues se voilaient à coup sûr ; la mise au point du rayonnage croisé tel que nous le connaissons a permis tous les progrès ultérieurs.
Toutefois le cycle à deux roues a eu du mal à s'imposer, au bénéfice du tricycle. C'est ainsi que les constructeurs anglais ont joué un grand rôle dans cette histoire. Starley réalisa une avancée avec son tricycle à leviers Coventry en 1876 . Une autre tentative notable de rendre la grande roue plus sûre fut la bicyclette « The Star » construite par The Smith Machine Company du New Jersey en 1881. Cette machine avait la petite roue à l'avant, contrairement au Grand Bi, et utilisait un système de leviers pour actionner la grande roue à l'arrière ; la Star n'eut que peu de succès car le tricycle dérivé s'est avéré beaucoup plus approprié pour les femmes, ce qui a attiré l'attention de la Reine Victoria ; elle a commandé deux tricycles Royal Salvo de Starley , a rencontré le fabricant et l'a quasiment décoré ! Rien ne pouvait être plus efficace pour institutionnaliser la respectabilité de la nouvelle mode du cyclisme. Il a permis aux jeunes « ladies » dans le vent de sortir de l'étouffement de leurs maisons Victoriennes et amené de nouvelles libertés comme "la robe convenable", une tendance menée par Amelia Jenks Bloomer. Il n'est pas exagéré de penser que la coïncidence entre la pratique du cyclisme et la diffusion graduelle de l'éducation pour les femmes ait joué un rôle significatif dans leur mouvement pour l'égalité politique et économique.

d'après Scientific American - « Bicycle technology" by S.S. Wilson
Traduction Marcel Vaillaud

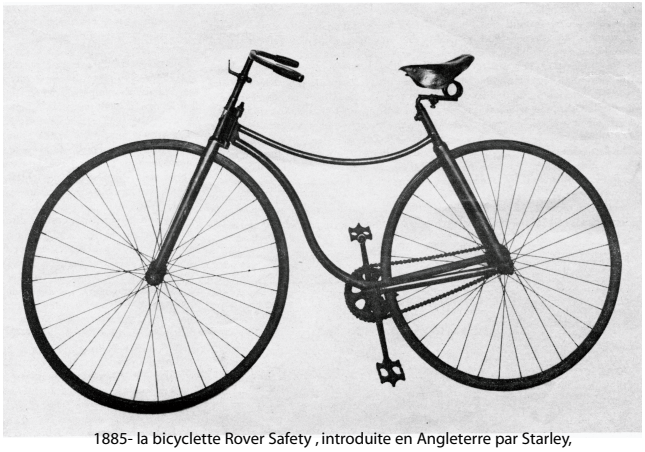

1885- la bicyclette Rover Safety , introduite en Angleterre par Starley, marque le développement ultime de la machine moderne , légère et sûre, telle que nous la connaissons.

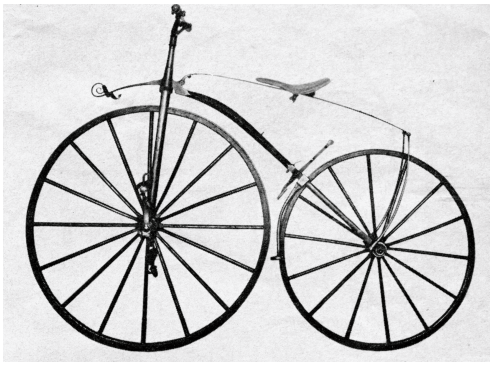

1863 - Le vélocipède français de Pierre et Ernest MICHAUX, est un dérivé plus équilibré du Grand Bi, dénommé "bone-shaker" par les anglais, c-à-d " secoueur d'os" , en raison sans doute de la suspension de sa selle.

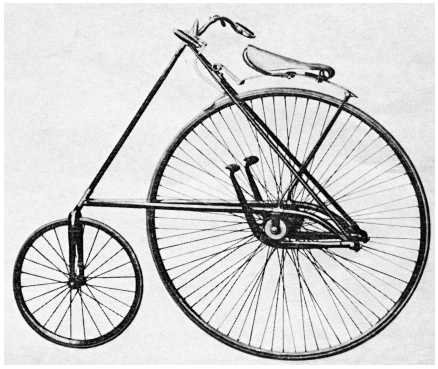

La "Star", de Smith Machine Company à Smithville, représente un effort significatif pour rendre plus sûre la grande roue, mais sans grand avenir on le sait.

Pesant seulement une douzaine de kg, la bicyclette Dursley-Pederson, commercialisée en 1890, est une vraie bicyclette qui connut un franc succès.

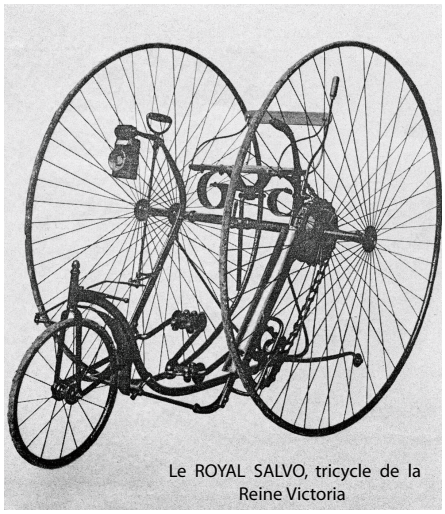

Le ROYAL SALVO, tricycle de la Reine Victoria

14 septembre 2012. La presse revient aujourd'hui largement sur le lancement du nouveau vélo électrique deMichelin, doté de pneus « quasiment increvables », et destiné au marché urbain et périurbain. Les pneus ont été mis au point au centre de recherche Michelin de Ladoux, à Clermont- Ferrand. « La sculpture de la bande de roulement a été conçue pour la ville et ce pneu renforcé par une bande d'aramide - utilisée pour les gilets pare-balles - est quasiment increvable tout en étant léger », explique dans Les Échos Christian Delhaye, directeur des activités de Michelin Lifestyle

!!!

La Page Nature

Le charme discret des vieux murs

Ô cyclo qui vient d'appuyer précautionneusement ta précieuse machine contre ce vieux mur de loin repéré, toi qui t'apprêtes à soulager consciencieusement « un important besoin » contre le dit mur, ne reste pas béatement les yeux dans le vague mais profite de ce moment privilégié et orgastique pour scruter les coins et recoins de ces vieilles pierres moussues. Et tu découvriras un jardin aussi discret que divers.
Bien sûr des mousses, et l'œil du profane se rend bien compte qu'il en est plusieurs espèces, des vert sombre, des vert clair, des vert doré, des poilues et des glabres, on ne voit plus la pierre tant elles recouvrent le terrain qu'elles disputent aux lichens, non moins envahissants. Ces derniers, plus rustiques, ont conquis les déserts arides des zones exposées. Et puis voici qu' enracinées dans les joints, quelques petites fougères s'étalent, petites mais belles , répondant aux doux noms d'Asplenium, Ceterach ou Polypode. Levant les yeux vers le faîte du mur, tu repèreras une touffe de Sedum blanc, de très modeste taille mais aux petites feuilles rebondies et rosées, arborant un bouquet de fleurs blanches en étoiles. «Mais c'est un monde » diras-tu. Non Monsieur, c'est un écosystème !
Le Sedum Blanc, ou Orpin, est un malin, il est implanté dans le sol suspendu que constituent les mousses. D'autant plus que les dites mousses captent tous les débris terreux que le vent peut charrier périodiquement. Il a ainsi un sol constitué tout spécialement pour lui sur lequel il s'étale confortablement. Et les Mousses, tout le monde sait cela, sont des éponges quand il pleut et tous les végétaux ainsi suspendus en profitent. Un écosystème te dis-je, dont la biodiversité, pour être difficile à remarquer, n'en est pas moins florissante.
Et les pierres du mur dans tout ça ? Ben…on ne les voit plus guère. Ce mur est accueillant à la biodiversité. Nous sommes dans l'univers de Lilliput. Et pour peu qu'on s'attarde, il y a d'autres pensionnaires discrets à découvrir. Quoique….pas si discrets que ça ces magnifiques lichens blancs de craie, ou bien jaune d'or, qu'il serait malséant de nommer ici mais qu'on peut tout de même admirer.
Ami cyclo, je suis sûr que tu ne pourras plus te planter devant un vieux mur sans chercher du regard tous ces colons rustiques aux noms imprononçables mais à la discrète beauté! Mieux, tu y convieras tes copains !

Marcel VAILLAUD

La Rue des murailles- *Asplenium ruta-muraria*
Fougère

La Fausse Capillaire- *Asplenium Trichomanes*
Fougère

La Doradille - *Ceterach officinarum*
Fougère

Le *Polypode - Polypodium vulgare*
Fougère

L'Orpin - *Sedum album*
Crassulacées

Les coussinets de la Mousse *Grimmia pulvinata*

Des lichens blancs…
Des lichens noirs……
Des lichens jaunes……

Quand Tonton Sacoche va aux champignons

L'automne c'est bien connu, est la saison la plus favorable pour l'apparition des champignons. Nos bords de routes campagnardes sont jalonnés de Clitocybes, de Coprins chevelus et même d'Hydnes imbriqués malheureusement impropres à la consommation. Les bordures herbues ponctuées de ces taches colorées nous réjouissent l'œil et nous changent des bouteilles en plastique , emballages divers ou autres débris qui jonchent nos fossés. Sans compter les vestiges plus conséquents qu'essayent vainement de cacher les ronciers et les herbes folles.

Parfois quelques malheureux animaux imprudents gisent laminés, épais comme des galettes bretonnes, en attendant que la vermine les fasse disparaître, cycle éternel de la nature.

Mais depuis quelque temps de nouveaux champignons de couleur généralement grise poussent dans nos fossés. Nom usuel : Enjoliveur, de la famille des « automobilidés », espèce « rapidus ». A l'origine il vit en quatuor brillant demandant un minimum d'entretien. Par le passé il était lié à son support, la roue, par un robuste boulon fileté qu'on amarrait solidement au centre de cette dernière d'un coup de manivelle.

Par mesure d'économie de coût, de poids, de montage, de chromage, ce modèle métallique fut abandonné par les constructeurs au profit de produits de synthèse en plastique que seuls quelques clips maintiennent en place. En matière d'innovation c'est fort bien mais on n'a pas pensé aux «gendarmes couchés » et autres « plateaux Berlinois » qui barrent de plus en plus nos rues et nos routes. Ce sont aussi ces portions de routes gondolées dont nos fondements sensibles sont les victimes régulières. Voilà pourquoi nos enjoliveurs se font la malle.

Le plus souvent il est illusoire de vouloir les remettre en place, leurs bords sont fendus ou écornés après leurs roulades vagabondes sur le bitume. Quelquefois, par chance, certains ont survécu sans trop de casse comme celui de la photo et sont récupérables après de menues réparations. C'est ainsi que ce dernier a rejoint le trio orphelin de ma voiture ; il tient vaillamment sa place, regrette t'il le temps où les escargots se prélassaient sous sa corolle en bavant de plaisir ? Regrette t'il ses bronzettes contemplatives dans le doux cocon d'herbes follettes, lui seul pourrait le dire.

Mais l'esthétique de ma bagnole y a gagné, les reproches familiaux se sont tus. Ouf ! Comme quoi la paix dans un ménage tient à peu de chose!

(suite et fin page suivante)

Un Critérium Jeunes cyclos

En plus des rendez- vous classiques que sont les Séjours, les Randonnées Permanentes ou ponctuelles, la Fédération Française de Cyclotourisme offre un challenge inter-jeunes souvent méconnu, le critérium Jeunes Cyclos..

S'il est un sujet brûlant à l'heure actuelle, c'est bien celui de l'encadrement de la jeunesse. Les écoles cyclos sont le vivier où de futurs adultes responsables grandissent et où certains prendront la relève, transmettant leurs savoirs aux suivants.

On ne soulignera jamais assez le dévouement des moniteurs, des accompagnateurs, du Staff des accueillants pour mettre sur pied tous ces événements.

Ainsi, ce samedi 31 mars 2012, c'était le branle-bas de combat au centre Sportif d'Aramon pour accueillir le Critérium des jeunes cyclos gardois. A noter la présence de parents motivés pour accompagner leur progéniture, signe encourageant pour les clubs trop souvent pris pour des garderies. (et pas seulement les écoles cyclos mais aussi bien d'autres structures accueillant de la jeunesse)

Mine de rien, un critérium, par ses diverses« épreuves», est l'aboutissement de bien des explications données par l'encadrement sur les choses concrètes de la vie.

Il est bon de rappeler que le Mercredi on ne fait pas que du sous-bois à fond de train !...

La tendance sportive est certes fort louable mais connaître les codes de la circulation, la lecture d'une carte, quelques rudiments de botanique, d'écologie, acquérir un minimum de notions de dépannage de son vélo sont des choses utiles à acquérir dès l'enfance.

Et bien sûr les bases de la vie en collectivité dans le respect des uns et des autres, autre volet qui sera bénéfique pour plus tard, du moins on peut l'espérer.

Lors d'un critérium, ceux qui ont acquis un maximum de points sont sélectionnés pour le Critérium régional organisé par la Ligue, puis les lauréats sont retenus pour la grande finale nationale. Formidable rencontre inter-jeunes venus de tous les coins de France, et que de souvenirs, qu'on soit bien ou mal classé, peut importe, le principal c'est d'y participer.

A Aramon ils étaient 36 concurrents dont 7 jeunes filles qui ont rivalisé avec les garçons, tous venus des écoles VTT.de Villeneuve-les-Avignon, de Beaucaire ou du club local pour s'affronter sous l'œil amical et bienveillant du jury.

A l'issue de la remise des récompenses un apéritif clôtura cette conviviale journée en attendant l'an prochain où un autre club se dévouera pour perpétuer cette sympathique manifestation sportive.

JCM

Tours de roues en Calavon

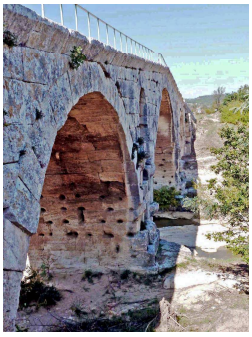

C'était la fête le 7 octobre sur la Véloroute du Calavon entre Apt et sa fin provisoire au lieu dit des Baumettes à quelques kilomètres de Cavaillon. Une halte au Pont Julien, ouvrage romain sur la Voie Domitienne, s'imposait pour participer à une création florale au gré de votre imagination à partir de matériaux naturels : fleurs, marrons, herbes, branchettes fournis au passant par de jeunes artistes.
De curieux engins circulaient en démonstration au milieu des présents, tout étonnés de ces nouveaux produits à quatre roues que sont les Quadbikes*. Il faut dire que cette fête du « ***Roue Libre en Luberon*** » attire toutes sortes de pratiquants du déplacement doux. Ainsi on pouvait rattraper, croiser, accompagner des marcheurs, des rollers en famille, des tandémistes,des vélos de tous types et même admirer un minot de 3 ans qui roulait en tête devant sa famille sans stabilisateurs !

Quelques centaines de mètres plus loin, dans un creux niché au bon du soleil, un conteur professionnel amenait grands et petits dans ses rêveries tout en goûtant les raisins (succulents) d'une vigne voisine.

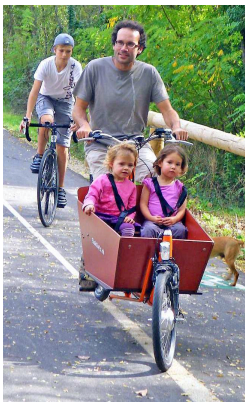

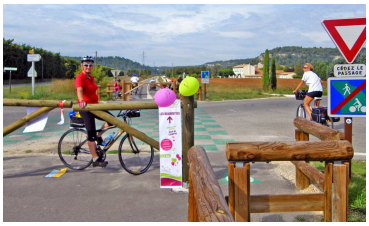

Une fois franchies les lourdes chicanes (les constructeurs n'ont pas lésiné sur la marchandise) qui contrôlent les croisements avec les départementales existantes, on arrivait sans encombre à un autre lieu d'animation. La place de l'ancienne gare SNCF de Bonnieux abritait une école de monocycles et d'essais de grands Bi. Rigolades assurées, un constat c'est que les cyclos de tous âges sont plus à l'aise sur leur propre monture !...

Mais l'animation comme toutes les autres était sympathique et de surcroît gratuite.La Sacoche avait fait la jonction avec une équipe de voyageurs qui empruntait ce tronçon de Vélo-route pour un périple militant au départ d'Aix en Provence.
Le challenge était de rencontrer et de sensibiliser des élus entre le Verdon, le Luberon et la Camargue soit un trajet de 400 km. Ces régions seront traversées dans un futur que l'on peut souhaiter proche d'une Vélo-route (l'EV8) allant de Lisbonne à Athènes !

On nous confia que bientôt on pourrait par un itinéraire sécurisé aller de Cavaillon à Monaco et que les instances régionales avaient enfin compris que le vélo était un vecteur de profits pour le tourisme même celui appelé haut de gamme. Aussi sous la conduite d'Alain Michel secrétaire de AF3V Paca** épaulé par les représentants de Gardois (AF3V-Gard*** défenseurs de la Via Rhôna) ce groupe de voyageurs itinérants profitait de cette joyeuse rencontre pour prendre des contacts avec divers acteurs du jour.
La halte ravitaillement aux abords de l'ancienne gare de Lumières fut propice aux échanges et rencontres diverses. Il y avait tout pour satisfaire le touriste le plus exigeant. Exposition sur l'histoire du pays, des locations et essais de VTT, de vélos Couchés, de Vélos Electrique, de livraison. On pouvait même faire des acrobaties avec La Rosace à culbutes de Baratollo aux sons de la Fanfare Les Bontrillos le tout à l'ombre de platanes centenaires.

La Sacoche a aimé ce mélange bon enfant de ces groupes de sensibilités diverses où des cyclos FFCT côtoyaient des Rollers, des jeunes parents et leurs rejetons, des promeneurs à mobilité réduite, des artistes créateurs, des inventeurs, des vendeurs (accueillants) de produits du terroir.
La mise en œuvre de Vélo-route va changer bien des comportements en matière de déplacements et d'économie.
Certains l'emprunteront pour aller au travail mais on considèrera bientôt la jonction de deux lieux très éloignés comme but de loisirs.
Le tout automobile va connaître une baisse significative dans l'avenir. La preuve en est que certains des quinquagénaires rencontrés avaient fait en voyage itinérant Marseille- la Normandie à vélo pendant leurs vacances annuelles et par les voies proposées . Il y a peu ce type de déplacement leur serait apparu utopique et physiquement impossible. Dites à vos proches que vous allez en famille, à vélo, au-delà des frontières et vous verrez leurs réactions !...Et pourtant ils l'ont fait et pensent récidiver pour un Bordeaux –Monaco avec un peu de préparation, beaucoup d'envies , nous sommes sûrs que leur projet va prendre forme.

JC Martin

* Quadbikes. Quadricycles (Quatre roues à pédales passe-partout).
** VR 6 Vélo-route Nantes-Budapest.
***AF3V 30 Basée à Comps milite pour la Via Rhôna – (Léman - la Méditerranée) et les aménagements partant du Pt du Gard. Correspondance : agnès.senicourt@orange.fr
** AF3V Paca :Association qui milite pour une Vélo route : Marseille, Aix, Manosque -Renseignements : Site paca@af3v.org

Noël approche

Pensez à vos amis, cyclos ou non,
pour faire l'achat d'un cadeau plein de rêves.
Offrez ou faites vous offrir un livre.

La Sacoche vous recommande une bonne adresse :
Biblio-Cycles de Philippe Orgebin un découvreur de voyageurs

A pied dans les cotes.
A vélo dans les descentes.
Didier Carret.
Edition l'Or-des Clous
06.16.07.09.19

New York Adrénaline
Pierre Dupont-Taravel
Editions Michel de Maule.

40 Ans d'Histoires de la Confrérie des 100 Cols.
Jean Perdoux et Henri Dusseau
Edition de la Confrérie.
www.centcols.org

Voici des Ailes.
Maurice Leblanc
Editions Le pas de côté
www.lepasdecote.fr

Zag'Africa.
21 Pays- 5 Rustines.
Gérard Zagar
www.zagafrica.fr

Le Tour du Monde en Vélocipède
Lesclide Richard.
Editions Edilivre.
www.edilivre.com

Le Cycle des Rencontres.
Anthony Solomone
www.edilivre.com

Lentement l'Amérique.
Daniel François.
Editions Copremo.

Tous ces ouvrages ont été lus et appréciés par le comité de lecture Biblio-Cycles.

Les Vélos de Bollo.
Un peintre amoureux de la petite reine.
Texte d'Eric Fottorino ex-Directeur du Monde

Les mémoires de Jim le chien globe-trotter.
Jean-Marie Malbranque.
Auto éditeur.
j.m.malbranque@tele2.fr

Quand Tonton Sacoche va aux champignons *(suite et fin)*

Et puis en recueillant ces nouveaux champignons on œuvre utilement pour l'environnement et on ne risque pas l'empoisonnement !
N.B. Il est fortement déconseillé de ramasser des champignons le long des bas cotés. Comme ce sont de véritables éponges ils retiennent les particules nocives des gaz d'échappements , les métaux lourds et autres projections. Il est aussi déconseillé de ramasser des champignons le long des cultures ou des zones nécessitant des traitements, ce qui est la règle de nos jours. Et puis souvenez-vous de Tchernobyl ! Par ailleurs il est aussi déconseillé de cueillir des champignons.....chez son voisin !

Jean-Claude MARTIN

Enjolivus hexaradius communis

28ème festival du VOYAGE à VÉLO

19 et 20 janvier 2013

samedi de 10 h à 22 h 30 – Dimanche de 10 h à 18 h

Bourse du travail de Saint-Denis

11, rue Génin – 93200 Saint-Denis – métro : Saint-Denis-porte de Paris – ligne 13

ORGANISÉ PAR • CYCLO-CAMPING INTERNATIONAL •

RENSEIGNEMENTS : **www.cci.asso.fr**

Festival organisé par **Cyclo Camping International** • e-mail : cci@club-internet.fr • Tél. : 01 47 97 62 18